

força, en 1912, le gouvernement et ses députés soumis à ravalier leur vote de 1910 et à adopter enfin la semaine des 55 heures.

En effet, le gouvernement faisait adopter la semaine de 55 heures, mais MM. Gouin et Taschereau n'ont pu se résoudre à rendre encore justice complète à la classe ouvrière. C'est par bribe que l'opposition lui arrache des projets de loi favorables au peuple travailleur.

Le gouvernement Gouin a bien enfin accordé la semaine de 55 heures, **MAIS DANS LES FILATURES DE COTON ET DE LAINAGES SEULEMENT.**

L'opposition, comme en 1909, réclame l'application de cette loi dans toutes les manufactures, et M. Gault proposait la motion suivante:

AMENDEMENT GAULT

(Voir Proc. Verb., Ass. L'ég., 8 fév. 1912, page 243).

En amendement à la motion que le rapport soit reçu, M. Gault propose:

"Que le rapport du comité général ne soit pas reçu maintenant, mais que le bill soit de nouveau renvoyé au dit comité général, avec instruction de l'amender de manière que la limitation des heures de travail au profit des femmes et des enfants soit étendue et s'applique à toutes les manufactures.

"Cette motion en amendement, étant mise aux voix, est votée par la division suivante:

POUR:—MM. Bernard, Cousineau, D'Auteuil, Gault, Lafontaine (Maskinongé), Patenaude, Plante, Sauvé, Sylvestre et Tellier.—11.

CONTRE:—MM. Allard, Benoit, Bissonnet, Carbonneau, Caron (L'Islet), Daignault, D'Anjou, Décarie, Désaulniers, Dion, Finnie, Francoeur, Gaboury, Gendron, Geoffrion, Godbout, Gosselin, Gouin, Hay, Kelly, Lafontaine (Berthier), Langlois (St-Sauveur), Leclerc, Létourneau, Lévesque, Mackenzie, Mercier, Morisset, Mousseau, Neault, Ouellette, Pennington, Petit, Pilon Reed, Robert (St-Jean), Roy, Tanguay, Taschereau, Tessier, Thériault, Therrien, Tourigny, Vilas et Walker.—40.

Ouvriers, quels sont vos amis. Ce vote vous l'indique encore, mais soyez sans crainte, les députés de la petite opposition se rap-